

Objet : Société Aurifère Barrick - Diffamation

Mesdames/Messieurs,

Nous sommes les procureurs de la Société Aurifère Barrick (« **Barrick** »).

La présente fait suite à l'annonce du lancement du livre « Noir Canada – Pillage, corruption et criminalité en Afrique » écrit par Alain Deneault en collaboration avec Delphine Abadie et William Sacher. Nous comprenons que les Éditions Écosociété (« **Écosociété** ») ont entrepris de publier ce livre, de le mettre en vente et d'en faire la publicité.

À la lecture du matériel promotionnel diffusé sur le site web d'Écosociété, il ne fait aucun doute que ce livre véhicule des allégations fausses et grandement diffamatoires au sujet de Barrick.

De plus, la partie du site web d'Écosociété dédiée à la promotion du livre contient elle-même des affirmations fausses et grandement diffamatoires envers Barrick.

En particulier, le résumé du livre de même que la table des matières publiés sur le site Web d'Écosociété relient faussement Barrick à des « abus qualifiables de crimes », notamment en associant le nom de Barrick à des « mineurs enterrés vifs en Tanzanie ».

Nous pouvons aisément démontrer que les allégations voulant que des mineurs aient été enterrés vivants en Tanzanie, soit par Barrick ou par Sutton, sont dénuées de tout fondement. De telles accusations sont extrêmement graves et Barrick ne tolérera pas qu'elles soient répétées. Cette histoire, qui a été propagée de façon irresponsable par un certain nombre d'organismes non-gouvernementaux, a déjà fait l'objet d'enquêtes poussées. Ces enquêtes ont démontré sans l'ombre d'un doute que de telles allégations n'étaient que de pure fabrications, notamment pour les raisons suivantes :

- a) Barrick n'a pas été impliquée et n'a pu être impliquée de quelque façon que ce soit dans les événements entourant le déplacement des mineurs artisanaux installés sur le site de la mine Bulyanhulu en Tanzanie en 1996. En effet, Barrick n'a acquis Sutton Resources que plusieurs années après le déplacement de ces mineurs;
- b) Pas un seul mineur artisanal n'a été blessé ou tué lors de leur relocalisation hors du site de la mine Bulyanhulu en 1996. Il appert plutôt que toutes les précautions nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les mineurs avaient bel et bien quitté le site avant que les puits qu'ils avaient creusés artisanalement ne soient remblayés par le gouvernement de la Tanzanie. Les rumeurs concernant des mineurs qui auraient été enterrés vivants ont d'abord été propagées par les membres d'un comité minier dans le cadre d'une tentative d'extorsion, et ont par la suite été répétées sans aucune confirmation quant à leur validité, par des membres des

médias locaux et par certaines organisations non-gouvernementales, et ce, malgré le fait que certains mineurs dont le nom apparaissait sur la liste des victimes aient ensuite été retrouvés vivants dans des villages voisins; et

- c) Ces allégations ont fait l'objet de nombreuses enquêtes, notamment par le gouvernement et la police de Tanzanie, par les représentants de la Banque mondiale, par des journalistes d'enquête et par des membres de ce cabinet. Toutes ces enquêtes ont démontré sans l'ombre d'un doute que ces allégations n'avaient aucun fondement.

Comme vous le savez probablement, ces mêmes allégations ont été publiées il y a quelques années par le London Observer. Voyant que le journal londonien refusait de se rétracter et de s'excuser, Barrick n'a eu d'autre choix que d'intenter une poursuite en diffamation à son encontre. Peu de temps après, le journal s'est vu forcé d'admettre en cour qu'il ne possédait en vérité aucune preuve lui permettant de confirmer ou d'étayer les accusations formulées à l'encontre de Barrick. Le London Observer a donc dû présenter des excuses formelles à Barrick et a accepté de verser un montant substantiel à un organisme de charité choisi par Barrick en guise de dédommagement.

Nous exigeons donc par les présentes qu'Écosociété modifie immédiatement son site web et tout autre matériel promotionnel afin de retirer toute référence à des « abus », « crimes » et à des « mineurs enterrés vivants en Tanzanie » en lien avec le nom de Barrick. De plus, nous demandons qu'Écosociété prenne immédiatement tous les moyens nécessaires afin de s'assurer que tous les passages du livre « Noir Canada » ayant trait à Barrick soient exacts avant que le livre ne soit mis en circulation et que toutes les références à Barrick faites dans le contexte d'activités promotionnelles entourant la publication du livre (incluant mais ne se limitant pas au lancement du livre prévu pour le 11 avril 2008) soient également exactes. Si Écosociété refuse de se plier à ces demandes, ce sera à ses risques et périls.

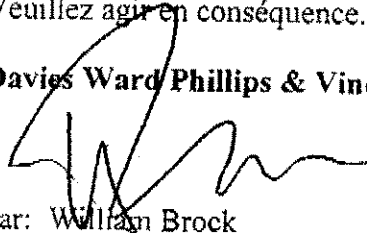
Si Écosociété procède au lancement du livre prévu le 11 avril et met en circulation ne serait-ce qu'une seule copie du livre « Noir Canada » contenant des allégations fausses et diffamatoires à l'endroit de Barrick, tel que semblent le suggérer les informations divulguées sur le site web d'Écosociété, Barrick n'hésitera pas à intenter des procédures judiciaires en Cour supérieure du Québec contre tous les récipiendaires de cette lettre, ainsi que contre toute personne qui contribuerait à propager davantage ces fausses allégations. Soyez assurés que Barrick demandera, entre autres choses, des dommages-intérêts substantiels contre chacune des personnes visées par la présente lettre, conjointement et solidairement, de même que toute injonction nécessaire afin de faire cesser tout comportement diffamatoire à son égard.

Page 4

DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Veillez agir en conséquence.

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Par: William Brock

WB/



DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., S.C.L.

26^e étage
1501, avenue McGill College
Montréal Canada H3A 3N9

Tél. 514 841 6400
Télec. 514 841 6499
www.dwpv.com

Le 10 avril 2008

William Brock
Tél. dir (514) 841-6438
Télec. dir. (514) 841-6499
wbrock@dwpv.com

PAR HUISSIER ET PAR TÉLÉCOPIEUR

Les Éditions Écosociété
2065, rue Parthenais, bureau 411
Montréal (Québec)
H2K 3T2

Madame Julie Mongeau
Administrateur et secrétaire
7009, avenue Champagneur
Montréal (Québec)
H3N 2J6

Monsieur Alain Deneault
Étudiant post-doctoral
Université de Montréal
Centre d'études allemandes et européennes
Pavillon 3744 Jean-Brillant, Bureau 525-11
3744, rue Jean-Brillant
Montréal (Québec)
H3T 1P1

Monsieur Dominique Caouette
Administrateur
10840, rue Waverly
Montréal (Québec)
H3L 2W8

Monsieur Alain Deneault
a/s Les Éditions Écosociété
2065, rue Parthenais, bureau 411
Montréal (Québec)
H2K 3T2

Monsieur Guy Cheyney
Administrateur
3350, rue Linton, app. 304
Montréal (Québec)
H3S 1T2

Madame Delphine Abadie
a/s Les Éditions Écosociété
2065, rue Parthenais, bureau 411
Montréal (Québec)
H2K 3T2

Madame Isabelle Beaulieu
Administrateur
5875, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2S 2L8

Monsieur William Sacher
a/s Les Éditions Écosociété
2065, rue Parthenais, bureau 411
Montréal (Québec)
H2K 3T2